



## Pascale Cossart élue *Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences*

**Élue par ses pairs *Secrétaire perpétuel* de l'Académie des sciences pour la deuxième division (sciences chimiques, biologiques et médicales, et leurs applications), Pascale Cossart prendra ses fonctions statutairement le 1<sup>er</sup> janvier 2016.**

L'académicienne succèdera alors au professeur [Jean-François Bach](#), en poste, après élection, depuis janvier 2006\*. Elle assurera ses responsabilités au sein du Bureau de l'Académie aux côtés de [Catherine Bréchnac](#), *Secrétaire perpétuel* de l'Académie des sciences pour la première division (sciences mathématiques et physiques, sciences de l'univers, et leurs applications), de Bernard Meunier, et de Sébastien Candel, respectivement président et vice-président de l'Académie pour 2015-2016.

**Pascale Cossart**, née à Cambrai (Nord) en 1948, est spécialiste de microbiologie cellulaire. Professeur de classe exceptionnelle à l'Institut Pasteur, elle y dirige l'unité *Interactions bactéries-cellules* (Inserm U604/INRA USC2020). Pascale Cossart a centré ses recherches sur les bases moléculaires du pouvoir pathogène des bactéries intracellulaires en étudiant particulièrement la bactérie *Listeria monocytogenes*, contribuant ainsi à faire de cette bactérie invasive, qui échappe aux défenses de l'hôte, un modèle en infectiologie et en biologie cellulaire. Élue correspondant (1999), puis membre (2002) de l'Académie des sciences (section *Biologie moléculaire et cellulaire, génomique*), Pascale Cossart est également membre ou associé étranger de plusieurs Académies nationales des sciences : *Leopoldina*, *National Academy of Sciences*, *Royal Society*. Elle est lauréate de nombreux prix, notamment du prix *L'Oréal-Unesco pour les femmes et la science* (1998) et des prestigieux prix Robert Koch (2007), Louis-Jeantet (2008) et *Balzan* (2013). Pascale Cossart est commandeur de la Légion d'honneur. L'une de ses contributions majeures à l'activité de l'Académie des sciences est l'organisation, depuis 2005, de l'initiative "*Les grandes avancées françaises en biologie*", qui soutient, encourage et récompense la créativité des jeunes chercheurs.



© B.Eymann - Académie des sciences

CV complet en ligne sur [www.academie-sciences.fr/academie/membre/Cossart\\_Pascale.htm](http://www.academie-sciences.fr/academie/membre/Cossart_Pascale.htm)

\* Les *Secrétaires perpétuels* sont élus pour un mandat de six ans, qui peut être renouvelé pour une durée de deux ans. L'âge limite pour exercer cette fonction est fixé à 75 ans. Les *Secrétaires perpétuels* sont les ordonnateurs de l'Académie des sciences. Ils s'appuient dans leurs fonctions sur les différentes instances de décision et de réflexion : le comité secret (assemblée plénière des membres), le Bureau (les deux *Secrétaires perpétuels*, le président et le vice-président), le comité restreint, la commission administrative, trois délégations - relations internationales, éducation et formation, information scientifique et communication -, les comités et les groupes de travail.

### **Contact presse :**

Marie-Laure Moinet - Tel. : 01 44 41 45 51 - [presse@academie-sciences.fr](mailto:presse@academie-sciences.fr)  
<http://www.academie-sciences.fr/> twitter : @AcadSciences